

Innovations, études, projets à venir... tout savoir sur l'institut national des équidés de travail (inet)

Riche héritier de travaux antérieurs, l'Institut National des Équidés de Travail (INET) est une association française loi 1901 créée en 2021, avec le soutien de la Société Française des Équidés de Travail (SFET) et de France Énergie Animale (FEA).

L'INET succède à l'Institut National Asin et Mulassier (INAM) créé en 2008. Pendant une dizaine d'années, l'INAM a été amené à travailler sur de nombreux projets autour des ânes et des mulets. Ce travail a permis de constater qu'un vrai besoin existait également pour les chevaux trait et les chevaux et poneys de territoire. Les statuts en vigueur de l'INAM ne permettaient pas, en l'état, de se pencher sur ces sujets. Pour ces raisons, l'INAM a disparu et a laissé place à l'INET.

La création de l'INET est donc l'occasion de regrouper l'ensemble des recherches au sein d'un même institut. Ses recherches visent à améliorer la connaissance des chevaux de trait, des chevaux et poneys de territoire, de l'âne et du mulet et de leurs utilisations, en répondant aux besoins des éleveurs, des utilisateurs et de la société.

Quelles actions sont en cours ?

Plusieurs actions et recherches sont mises en place par l'INET.

Parmi elles, nous retrouvons le projet Coolâne, une recherche portant sur le confort des colliers de travail utilisés par les ânes en maraîchage. La première phase du projet avait pour but de caractériser et d'étudier l'adaptation à l'effort de l'animal. La seconde phase nous a permis de comparer le confort des colliers existants puis de développer un nouveau modèle de colliers plus performant. De nombreux tests sont encore en cours et nous réaliserons in fine une synthèse de tous les résultats obtenus.



© Philippe Rocher

Des recherches sont également menées sur la conception et la mise au point de matériels innovants. L'élaboration d'un prototype d'avant-train léger a ainsi vu le jour.

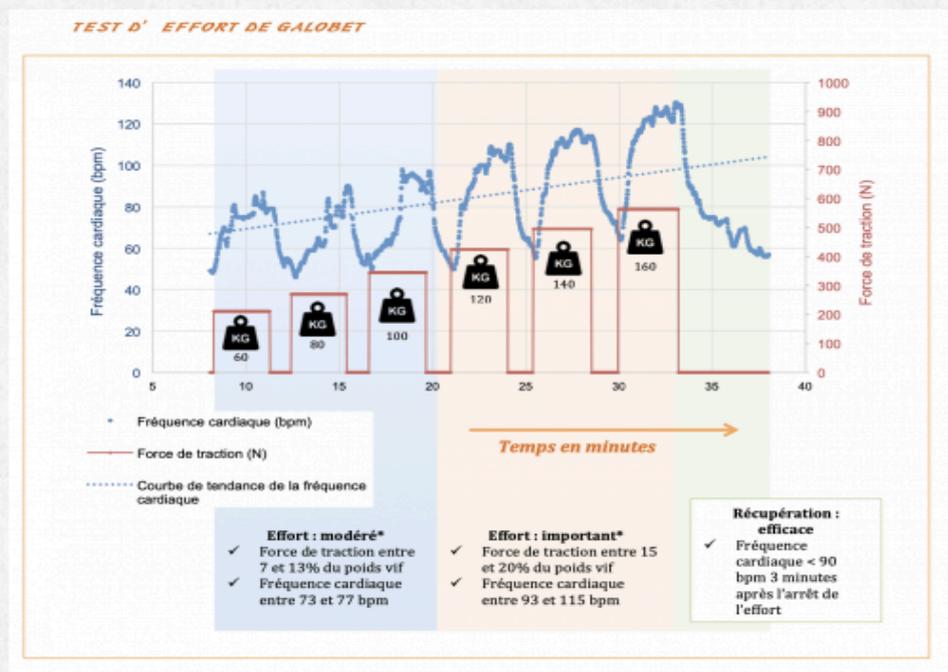
Dans le cadre de la thèse de Maurice Miara, une étude sur la pertinence de la traction animale en tant qu'innovation agroéconomique a été entamée. Celle-ci vise à mesurer les effets économiques, sociaux, agronomiques et environnementaux, et à comprendre comment ces techniques alternatives impactent la société.

Investi dans la formation, l'INET participe aussi à la définition de « référentiels-métiers » listant les compétences à acquérir dans le cadre de formations ciblées. Pour cela, il est accompagné de l'École Nationale des Ânes Maraîchers (l'ENAM) et de l'École Nationale du Cheval Vigneron (ENCV).

Aux côtés de la commission Excellence de la SFET, l'INET contribue à la définition des certificats d'aptitudes des équidés de travail tel que le certificat d'aptitudes de l'équidé maraîcher ou le certificat d'aptitudes de l'équidé en forêt.

L'INET assure le suivi de Cupidon, un utilitaire informatique qui permet de limiter la consanguinité de l'élevage en race pure en prodiguant des conseils aux éleveurs.

Enfin, l'Institut poursuit le travail de l'observatoire économique de la filière.



Un avenir qui se dessine

L'INET a déjà quelques projets pour le futur.

Il souhaite notamment poursuivre le travail mené sur l'utilisation des équidés de territoire au débardage, entrepris par le Conseil des Chevaux d'Occitanie.

L'INET envisage aussi de mener une étude pour comparer le travail de la vigne en traction animale et le travail de la vigne en conventionnel. Une étude soutenue par la Chambre d'Agriculture de la Gironde et qui sera réalisée à Saint Castin, l'un des sites de l'ENCV.



© Eric Rousseaux

Pour plus d'informations : contact@inet-france.fr